

Présentation du Conseil d'Administration du CCAS

A Saint-André-des-Eaux, **13 membres** siègent au Conseil d'Administration :

- Monsieur Le Maire, Président du CCAS de droit
- 6 membres élus
- 6 membres nommés par le Maire sont choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social, menées dans la commune.

Au nombre de ces membres, doivent figurer :

- un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
- un représentant des associations de personnes handicapées du département

Membres élus



Mathieu COËNT

Maire de Saint-André-des-Eaux

Président du CCAS



Anne RAINGUÉ-GICQUEL

Adjointe aux Solidarités, à l'Enfance Jeunesse et au
Lien intergénérationnel

Vice-Présidente du CCAS



Françoise PAYEN

Conseillère Municipale



Gaëlle KERLEAU

Conseillère Municipale



Anaïs DURAND

Conseillère Municipale



Sébastien BLOCH

Conseiller Municipal



Christelle MATHIEU-ODIAU

Conseillère Municipale de la
Minorité

Membres nommés

- ✚ **Tania LE NOËLLEC** : Représentante de l'association « Agir et Vivre l'Autisme »
- ✚ **Gwladys FERRAN** : Représentante de l'association « Association Solidarité Andréanaise »
- ✚ **Nicolas PALLIER** : Représentant de l'association « UDAF 44 »
- ✚ **Jean-Noël PINEAU** : Représentant de l'association « Secours Populaire »
- ✚ **Henri LAMOTTE** : Représentant de l'association « France Victimes 44 »
- ✚ **Pascale PELÉ** : Représentante de l'association « Alfa Répît »